

Conditions Générales d'Utilisation Vendeurs

Préambule

QSC Communication met en place, sur www.savoie-commerces.fr (ci-après le "Site"), une Place de Marché permettant à des Vendeurs majeurs (ci-après "Vendeurs" ou "Vous"), après inscription, de rentrer, par son intermédiaire, en relation avec des acheteurs particuliers (ci-après "Acheteurs"), également inscrits sur le Site, dans le but de vendre des articles neufs et d'occasion (ci-après les "Produits") à prix fermes (ci-après le "Service"). Pour utiliser le Service, le Vendeur accepte de se soumettre aux présentes Conditions Générales d'Utilisation Vendeur (ci-après les "CGU Vendeur ") sans restriction ni réserve. Cette acceptation se matérialise par un clic de validation lors de son inscription sur le Service. Les ventes réalisées par l'intermédiaire du Service entre les Acheteurs et les Vendeurs sont quant à elles régies par les Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV"), qui sont réputées acceptées par le Vendeur lors de chaque confirmation de commande ; elles complètent les présentes CGU Vendeur. QSC Communication vous invite à prendre connaissance des CGV à la fin du présent document. QSC Communication se réserve la possibilité de modifier les présentes CGU. Toute modification prendra effet immédiatement pour les Produits en ligne dès leur notification au Vendeur. Elles ne s'appliqueront pas pour les transactions en cours au moment de leur entrée en vigueur.

1. Objet

Les présentes CGU Vendeur ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles QSC Communication met à la disposition des Vendeurs, dans le cadre du Service, des outils technologiques permettant à ceux-ci de mettre en vente les Produits.

2. Description du service

Le Service est constitué d'un ensemble d'outils permettant aux Vendeurs de se mettre en relation avec des Acheteurs, afin de leur proposer des Produits à la vente, de référencer et de décrire ces Produits, d'accepter les commandes passées par les Acheteurs, de percevoir le prix des Produits achetés, de préparer l'envoi des produits et de gérer le service après-vente pour les Produits vendus. Les transactions effectuées via le Service pour les besoins de la vente des Produits sont conclues directement entre l'Acheteur et le Vendeur. QSC Communication n'est en aucun cas revendeur des Produits proposés par les Vendeurs par l'intermédiaire du Service. Par ailleurs, en cas de non-respect des présentes CGU Vendeur, QSC Communication se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive l'accès au Service au Vendeur concerné, en suspendant ou en résiliant les présentes dans les conditions prévues à l'article 7.

3. Accès au service

Outre l'acceptation des présentes CGU Vendeur, l'accès au Service est subordonné à l'ouverture d'un compte. Vous devez pour cela fournir les données permettant votre identification ainsi que vos coordonnées. Lors de l'ouverture de ce compte, vous vous engagez à ne fournir que des informations exactes, puis à informer QSC Communication sans délai de tout changement les affectant. Ne peuvent s'inscrire sur la Plateforme que des commerçants et artisans, dont la boutique est domiciliée en Savoie et Haute Savoie, ou à défaut vous devez faire une demande d'inscription expresse à QSC Communication via l'adresse contact@savoie-commerces.fr. L'accès au service est limité à l'ouverture d'un seul compte, tout doublon de compte se verra immédiatement supprimé sauf validation préalable par QSC Communication. Pour utiliser le Service, vous devez utiliser l'identifiant et le mot de passe créés lors de l'ouverture de votre compte. Les identifiants et mots de passe sont placés sous l'entière et unique responsabilité du Vendeur. Le Vendeur s'engage à prendre toutes mesures utiles pour qu'ils ne soient pas connus de tiers ou utilisés par des personnes non autorisées. Le Vendeur a la responsabilité de la préservation de la confidentialité des identifiants et mots de passe. Le Vendeur est à cet égard responsable des conséquences de la perte ou du détournement des identifiants et mots de passe. En cas de perte, de détournement ou d'utilisation frauduleuse de votre identifiant et/ou de votre mot de passe, le Vendeur s'engage à en avertir immédiatement QSC Communication. Le vendeur est responsable des accès indus, dommages, perturbations et conséquences dommageables causés par son manquement à la confidentialité des identifiants.

4. Obligations relatives aux transactions réalisées par l'intermédiaire du service

4.1. Obligations d'ordre général

Le Vendeur doit s'identifier auprès des Acheteurs comme agissant en qualité de professionnel. Le Vendeur s'engage à respecter la législation applicable en matière d'exercice d'une activité commerciale (notamment immatriculation, obligations comptables, sociales et fiscales). En effet, Le Vendeur peut être tenu de souscrire des déclarations fiscales et sociales au titre de son activité de vente de biens sur le Site. L'administration met à sa disposition des fiches précisant ses obligations en matière fiscale et sociale. Il est de la responsabilité du Vendeur de payer toutes les sommes et taxes applicables résultant de l'utilisation du Site savoie-commerces.fr et Services dans les délais et par l'intermédiaire d'un mode de paiement valable. Le Vendeur s'engage également à respecter les lois et règlements qui lui incombent en sa qualité de professionnel eu égard notamment aux Produits qu'il vend sur le Site. Par ailleurs, le Vendeur s'interdit expressément de promouvoir directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit (notamment par l'insertion de liens hypertextes, de tout message dans le descriptif des Produits, de tout imprimé dans les colis expédiés à l'Acheteur, ou encore par l'utilisation de l'adresse URL de son site Internet dans son identifiant ou sur la page Vendeur, ou par l'utilisation d'un carton d'emballage) ses produits ou services en ligne, concurrents de la Plateforme, de même que ceux de tout autre personne. Le Vendeur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens de façon à satisfaire de

manière optimale à ses obligations en délivrant un service de qualité vis-à-vis des Acheteurs. Il s'engage notamment pour cela à répondre aux emails du Service Client et du Service Commercial de QSC Communication ainsi qu'aux emails des Acheteurs dans un délai de 1 jour ouvré à compter de leur réception, et ce, en langue française. Tout échange entre le Vendeur et QSC Communication est strictement confidentiel. Le Vendeur s'engage donc à ne pas divulguer le contenu de ces échanges à un tiers. Le Vendeur s'interdit, et sans que cette liste soit limitative, d'utiliser des visuels ou des noms commerciaux, des pseudonymes ou de tenir des propos ou autres messages qui seraient injurieux, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, qui porteraient atteinte aux droits de personnes ou aux droits de propriété intellectuelle de tiers, aux lois et règlements et à l'image de marque de QSC Communication. A défaut, QSC Communication se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive l'accès au Service au Vendeur concerné, en suspendant ou en résiliant les présentes dans les conditions prévues à l'article 7.

4.2. Obligations relatives aux offres de Produits sur le Site

Le Vendeur s'engage et garantit qu'il ne vendra que des Produits dont il est propriétaire ou sur lesquels il dispose des droits lui permettant de les vendre. Il garantit qu'ils ne contreviennent en aucune façon aux lois, réglementations en vigueur et normes applicables, obligatoires ou non (en particulier concernant la commercialisation des jeux, jouets) et qu'ils ne portent pas atteinte aux droits des tiers. Le Vendeur s'interdit à ce titre notamment de vendre tout Produit consistant en des œuvres contrefaisantes au sens du Code la propriété intellectuelle ou tout Produit dont la commercialisation est réglementée en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles (notamment en raison de l'existence d'un réseau de distribution sélective). Le Vendeur est seul responsable de la mise en vente des Produits qu'il propose sur le Service. Le Vendeur s'interdit notamment de proposer sur le Site sans que cette liste soit limitative : des produits à caractère pornographique et plus généralement portant atteinte aux bonnes mœurs ; les biens incitant à la haine raciale ou objets de discrimination basée sur la race, le sexe, la religion, nationalité, les capacités physiques, l'orientation sexuelle ou l'âge ; les objets volés ; les médicaments ou drogues de tous types ; les armes, armes de guerre et munitions ; les animaux vivants. Sur le descriptif associé aux offres de Produits qu'il propose sur le Site, le Vendeur s'engage à agir de bonne foi. Il est seul responsable de l'exactitude des mentions y figurant et s'engage à ce qu'elles ne risquent pas d'induire en erreur les Acheteurs potentiels, tant sur les caractéristiques du Produit, les garanties associées, que sur son état ou son prix. Concernant plus particulièrement les Produits d'occasion, le Vendeur devra faire un descriptif précis de l'état du Produit. Le Vendeur communique aux Acheteurs toutes les informations leur permettant de connaître les caractéristiques essentielles du Produit (le cas échéant, composition du Produit, accessoires compris, origine, les garanties légales, les modalités de leurs mises en œuvre, ou toutes autres conditions contractuelles etc.). Le Vendeur s'engage en outre à ce que les illustrations / visuels fournis dans le descriptif associé aux offres de Produits qu'il propose (photographie, dessin, etc.) soient conformes aux Produits ainsi illustrés et respectent les droits des tiers et qu'ils ne portent pas atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. Il garantit à QSC Communication qu'il dispose des droits, en particulier de propriété intellectuelle, afférents à ces illustrations, qui lui permettent de les utiliser afin de présenter les Produits. En conséquence, le Vendeur garantit l'Acheteur et QSC

Communication contre toute action judiciaire (action en revendication de tiers, en contrefaçon, etc.) portant sur les illustrations / visuels fournis dans le descriptif associé à ses offres de Produits ou ses Produits. Dans une telle hypothèse, le Vendeur, indemnisera l'Acheteur et QSC Communication de tous les frais, y compris notamment les dommages-intérêts et frais d'avocat, qu'ils seraient amenés à engager du fait d'un tel recours. Conformément aux dispositions de la loi du 21 juin 2004, dite « LCEN » (Loi pour la Confiance en l'Économie Numérique) QSC Communication pourra supprimer toute information mise en ligne sur le Site par un Vendeur en cas de notification d'un tiers faisant état du caractère illicite de cette information ou d'une violation d'un droit. Le Vendeur devra également préciser dans le descriptif associé aux offres le pays d'expédition des Produits

4.3. Obligations relatives au prix des Produits

Le prix de vente des Produits est défini librement par le Vendeur, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Ce prix doit être mentionné sur le Site toutes taxes et frais compris (notamment TVA, frais d'emballage, eco-taxe etc.), mais hors frais de livraison, ces derniers étant ajoutés par QSC Communication ou le Vendeur au prix de la commande lorsque l'Acheteur la valide. Ainsi il ne pourra pas être demandé à l'Acheteur de régler toute autre somme que celle figurant sur la fiche descriptive du Produit. Conditions de vente équivalentes à celles mises en œuvre dans le cadre du réseau de distribution du Vendeur : Le Vendeur est libre de décider des Produits mis en vente sur le Site www.savoie-commerces.fr. Cependant, le Vendeur doit mettre en œuvre des conditions de distribution équivalentes à celles qu'il met en œuvre dans le cadre de son réseau de distribution.

Le Vendeur vérifie avant la mise en vente des Produits que :

- a. le prix de vente et toutes les autres conditions d'offre et/ou de vente du Produit (y compris les frais d'expédition et de traitement associés, les informations d'expédition, les remises ou escomptes, tous les produits gratuits ou à prix réduits ou tout autre avantage disponible grâce au fait d'acheter un ou plusieurs autres produits, et les conditions en vigueur pour les retours et remboursements) sont au moins aussi avantageux pour les utilisateurs du site savoie-commerces.fr que les conditions appliquées aux Produits qu'il vend par ailleurs, notamment sur un site internet tiers ;
- b. le service client assuré pour les Produits qu'il vend via la Plateforme est au moins aussi réactif, de qualité et disponible que le service client qu'il offre lorsqu'il vend ces mêmes Produits par tout autre canal que la Plateforme ;
- c. le contenu, les informations Produit et toutes autres informations concernant les Produits fournis, sont au moins au même niveau de qualité et de détail que l'information de la qualité la plus élevée, affichée ou utilisée lorsqu'il vend ces mêmes Produits par tout autre canal que la Plateforme.

4.4. Obligations relatives à la vente des Produits

Les contrats de vente des Produits proposés par le Vendeur sur le Site sont conclus entre le Vendeur et l'Acheteur. Le Vendeur s'engage à n'offrir sur le Site que des Produits disponibles et à supprimer sans délai du Site toute offre se rapportant à des Produits qui ne sont plus disponibles. Le Vendeur est seul responsable en cas d'indisponibilité du Produit dont il a seul la maîtrise. Le Vendeur est informé par email, et par le biais de son interface Vendeur lorsqu'un Produit qu'il a mis en ligne a fait l'objet d'une commande par un Acheteur. Aussi, le

Vendeur s'engage à consulter régulièrement, et au moins une fois par jour ouvré, ses emails reçus à l'adresse fournie à QSC Communication lors de l'ouverture de son compte puis, par la suite, en cas de changement affectant cette information, et ce, afin d'être en mesure de confirmer les Produits commandés par les Acheteurs dans un délai maximum de 24h. La réception de la commande par le Vendeur implique pour le Vendeur, l'engagement ferme d'expédier le(s) Produit(s) dans le délai prévu dans la commande. En cas d'absence ou d'indisponibilité de plus de 2 jours ouvrés, le Vendeur doit suspendre temporairement la mise en ligne de ses Produits à vendre à l'aide de l'outil "mise en vacances" mis à sa disposition sur le Service. Le Vendeur s'engage à honorer au minimum 95 % des commandes des Produits proposés à la vente sur le Site depuis l'ouverture de son compte. A défaut, QSC Communication et pour les Vendeurs ayant réalisé au moins 5 ventes, se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive l'accès au Service au Vendeur concerné, en suspendant ou en résiliant les présentes dans les conditions prévues à l'article 7. Par ailleurs, si le Vendeur ne dispose de produits en ligne pendant une durée de plus de 4 mois, QSC Communication se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive l'accès au Service au Vendeur concerné, en suspendant ou en résiliant les présentes dans les conditions prévues à l'article 7.

4.5. Obligations relatives à la livraison des Produits

Le descriptif associé à chaque Produit présenté sur le Site indiquera les modes de livraison proposés pour la livraison de ce Produit.

Les modalités de livraison suivantes peuvent être proposées, dans les conditions définies ci-après, à L'Acheteur :

- Retrait en boutique : la possibilité de retirer l'article en boutique, 2h après l'avoir commandé
- Livraison France métropolitaine : option que le Vendeur peut activer. Il devra alors emballer les produits concernés et se charger lui-même de l'expédition (via son bureau de poste ou tout autre moyen de son choix)

Le Vendeur a l'obligation de respecter le mode de livraison choisi par l'Acheteur. Le Vendeur doit obligatoirement adresser à l'acheteur un bon de livraison du Produit acheté. Le Vendeur doit impérativement joindre à la livraison, ou par envoi à l'adresse postale de l'acheteur ou lors du retrait du Produit une facture d'achat incluant la TVA ou tout autre document permettant le cas échéant à l'Acheteur de faire jouer sa garantie. Le Vendeur s'engage à apporter tout le soin nécessaire à la mise sous pli des Produits commandés de façon à éviter que les Produits ne soient endommagés durant le transport. Le Produit voyage aux risques du Vendeur, jusqu'à sa remise effective à l'Acheteur. QSC Communication adresse au Vendeur, au plus tard dans les 24 heures suivant la commande de l'Acheteur, les informations relatives à l'Acheteur lui permettant de livrer le(s) Produit(s) commandé(s). Le Vendeur s'engage à expédier tout Produit commandé dans les 2 jours ouvrés pour la livraison France métropolitaine à compter de la confirmation de la commande du Produit. Si le délai d'expédition du Vendeur est supérieur au délai susvisé, le Vendeur s'engage à en faire mention dans la fiche descriptive du Produit.

4.6. Obligations relatives aux contestations relatives aux Produits

De manière générale, le Vendeur s'engage à mettre en œuvre, de bonne foi, tous les moyens nécessaires afin de remplir ses obligations en délivrant un service de qualité aux Acheteurs. À tout moment, l'Acheteur a la possibilité de contacter le Vendeur, d'adresser toute demande, réclamation relative aux Produits commandés en utilisant l'outil de messagerie mis à disposition dans le cadre du Service, notamment pour faire valoir ses garanties quand elles sont en cours. Au-delà de ces délais, l'Acheteur conserve la possibilité de contacter le Vendeur, de formuler toute demande relative aux Produits commandés en utilisant l'outil de messagerie mis à disposition dans le cadre du Service. En cas de réclamation d'un Acheteur concernant un Produit, y compris lorsque le Vendeur est informé de ladite réclamation par le biais de l'outil d'information mis à sa disposition dans le Service et/ou par l'envoi d'un email de QSC Communication, le Vendeur fait son affaire personnelle de la résolution du différend qui l'oppose à l'Acheteur. Les litiges sont directement réglés entre l'Acheteur et le Vendeur, le cas échéant à l'aide de l'outil de messagerie mis à leur disposition sur le Service. Le Vendeur devra faire ses meilleurs efforts pour résoudre le litige l'opposant à l'Acheteur amiablement. Si la contestation de l'Acheteur s'avère fondée, le Vendeur procèdera soit à l'envoi d'un autre exemplaire du Produit commandé soit au remboursement. QSC Communication se réserve le droit, concernant les Vendeurs ayant réalisé au moins 5 ventes, de suspendre ou résilier les présentes dans les conditions prévues à l'article 7 en cas d'atteinte par le Vendeur d'un taux de réclamation supérieur à 5% de ses commandes depuis l'ouverture de son compte.

4.7 Obligations fiscales en matière de marketplace

Le site met à disposition un récapitulatif des ventes et revenus généré sur la plateforme. De plus, la plateforme Stripe met également des informations complémentaire à disposition des Vendeurs.

Pour ce faire, le Vendeur communique lors de son inscription sur le Site les éléments suivants, qui figureront sur cette Déclaration :

- le statut de professionnel de l'utilisateur sur la plateforme
- la raison sociale ;
- le lieu d'établissement connu de QSC Communication à la date de transmission du document ;
- le numéro de TVA intracommunautaire ou, si elle en est dépourvue, son numéro SIREN ;
- l'adresse électronique ;
- si connus par QSC Communication, les coordonnées du compte bancaire sur lequel les sommes sont versées (qui doivent être au format BIC/IBAN).

Le Vendeur s'engage à mettre à jour annuellement les informations figurant sur son compte en ligne sur le Site. Le Vendeur est informé que cette Déclaration sera également envoyée par QSC Communication à l'Administration fiscale par voie électronique dans le cas où le Vendeur réside en France ou qui réalise des ventes ou des prestations de services en France.

4.8. Non-respect des obligations par le Vendeur

Il est rappelé que QSC Communication se réserve le droit de suspendre définitivement ou temporairement l'accès au service au Vendeur concerné en cas de non-respect de ses obligations , tel que prévu dans l'article 7.

5. Dispositions financières

En contreparties des services décrits dans les présentes, une commission est prélevé après chaque transaction par QSC Communication. Les montants exprimés seront Hors Taxes. Le taux de TVA applicable sera celui en vigueur à la date de la facturation. Pour chaque commande de Produits payée sur le site savoie-commerces.fr et reçue par un Acheteur, QSC Communication percevra de la part du Vendeur une commission égale à un pourcentage du montant correspondant, TVA en sus. La commission est variable suivant l'offre choisi. Toutes les sommes dues à QSC Communication sont en euros (EUR) La commission est exigible dès que l'acheteur a acquitté le prix de la vente et que le délai de rétraction est échu. Pour le paiement des sommes dues par l'Acheteur, il est recouru à la Solution Stripe. Pour la perception des sommes, le Vendeur accepte les conditions contractuelles de Stripe connect : <https://stripe.com/fr/connect-account/legal#translation>. Ce contrat est l'accessoire du présent Contrat. Les flux financiers transitant entre le Vendeur, Stripe et QSC Communication s'organisent comme suit : Le Vendeur assumera tout risque de fraude, de vol ou de perte dont la charge ne serait pas expressément portée sur QSC Communication par les présentes Conditions Générales. Le Vendeur ne remboursera pas l'acheteur en dehors du site savoie-commerces.fr : il devra utiliser son compte afin d'effectuer tous remboursements ou ajustements pour des ventes qu'il a conclues via la Plateforme ; sur son ordre, QSC Communication recréditera le client en conséquence. De manière générale, le Vendeur veille à renseigner correctement ses coordonnées bancaires et les informations indispensables du titulaire du compte dans l'espace "mon compte" dédié à cet effet. A la première communication des coordonnées du compte bancaire, ou à la suite d'un changement de celles-ci, la date de paiement sera retardée d'une durée maximale de 14 jours. Le Vendeur ne pourra pas entreprendre d'action pour initier ces paiements ou faire en sorte qu'ils lui soient faits.

6. Evaluation des Vendeurs

QSC Communication pourra mettre en œuvre des mécanismes qui permettent aux acheteurs d'évaluer les Produits et/ou les performances du Vendeur, et QSC Communication pourra mettre ces évaluations à la disposition du public.

7. Durée de l'inscription Suspension - Résiliation

7.1 Durée de l'inscription

L'inscription des Vendeurs est effectuée pour une durée indéterminée.

7.2 Résiliation pour convenance

a/ Outre le cas de résiliation à l'initiative des Vendeurs prévu à l'article 2 ci-avant, tout Vendeur peut mettre fin à son inscription à la Plateforme, à tout moment, en cliquant sur le bouton « Fermer ma boutique » présent dans son interface Vendeur. La fermeture du compte subséquente sera effective dans les 24 heures suivant la demande de fermeture effectuée par le Vendeur.

b/ QSC Communication a la possibilité de résilier l'inscription du Vendeur moyennant un préavis de 1 mois commençant à courir à compter de la date d'envoi au Vendeur d'une LRAR notifiant la résiliation.

7.3 Résiliation pour faute

QSC Communication pourra résilier de plein droit et sans formalité l'inscription du Vendeur en cas d'inexécution ou mauvaise exécution par lui d'une obligation lui incombant et ce, après mise en demeure adressée par email et restée infructueuse à l'issue d'un délai de trente (30) jours suivant son envoi.

Par convention expresse, les événements suivants :

- sans que cette liste soit limitative,
- sont réputés constitutifs d'une inexécution ou mauvaise exécution :
 - le non-respect par le Vendeur des niveaux de service minimum indiqués dans les CGV,
 - la vente de Produits contrefaisant ou portant atteinte aux droits de tiers et/ou de réseaux de distribution sélective ou exclusive,
 - la vente sur la Plateforme des Produits dans des conditions ne respectant les engagements du Vendeur stipulés à l'article 5 des Conditions Générales,
 - le signalement, par un consommateur ou par tout tiers détenant un intérêt légitime, d'une faute, d'un abus ou autre indélicatesse imputable au Vendeur, telle que par exemple et sans que cela ne soit limitatif la transmission de fausse information relative à la concrétisation d'une réservation effectuée sur la plateforme
 - le non-paiement par le Vendeur des factures mensuelles lui étant adressé Dès lors qu'elle aurait connaissance de l'un des faits suivants :
 - fourniture de fausses informations par le Vendeur (ou omission d'information), lors de son inscription ou ultérieurement, de nature à porter atteinte à la transparence des opérations proposées par le Vendeur sur la Plateforme ou de nature à réduire l'exercice d'un de leurs droits légaux ou contractuels par les consommateurs,
 - commission par le Vendeur d'une pratique commerciale déloyale à l'égard des consommateurs.

7.4 Conséquences de la résiliation de l'inscription du Vendeur :

En cas de résiliation, pour quelque raison que ce soit, toutes les sommes dues par le Vendeur à la date de résiliation sont immédiatement exigibles.

À la date de résiliation, le Vendeur perd sa qualité de Vendeur :

- ses Produits sont alors immédiatement retirés de la Plateforme
- son compte est fermé lorsque le traitement des commandes en cours d'exécution à la date de résiliation du contrat est achevé et que l'ensemble des réclamations relatives aux commandes passées auprès de lui sont résolues. Dans tous les cas de clôture de l'inscription d'un vendeur, et quelle que soit la partie à son initiative, le vendeur est tenu d'achever

l'exécution de toute commande d'un acheteur, en cours à la date de clôture, et d'assurer ses obligations d'après-vente (légales et contractuelles) y afférentes notamment la bonne gestion des réclamations jusqu'à leur résolution

8. Service de médiation pour les litiges de consommation - Règlement en ligne des litiges

Conformément à la réglementation, QSC Communication propose aux Acheteurs un service de médiation pour les litiges de consommation liés aux transactions réalisées par l'intermédiaire du Service. Les frais de médiation seront refacturés par QSC Communication au Vendeur. La saisine peut être effectuée par courriel à admin@savoie-commerces.fr

9. Traitements de Données à caractère personnel par le Vendeur

9.1 La prestation impliquant un traitement de Données à caractère personnel, il est convenu que QSC Communication a la qualité de responsable de traitement au sens de la réglementation sur la protection des Données à caractère personnel et le Vendeur celle de sous-traitant intervenant dans le cadre de la mise en œuvre du traitement pour le compte de QSC Communication. Le Vendeur garantit qu'il dispose de compétences techniques et organisationnelles nécessaires afin de réaliser les prestations qui lui sont confiées par QSC Communication dans le respect des obligations fixées dans le présent article et uniquement pour le périmètre et dans les conditions fixées en annexe 3. Le Prestataire ne peut procéder à un traitement de Données à caractère personnel que dans le strict respect des Conditions Générales. Les Données à caractère personnel ne pourront, à ce titre, faire l'objet d'aucune opération, autre que celles prévues aux présentes Conditions Générales.

En conséquence, le Vendeur s'engage à :

- ne procéder à des traitements de Données à caractère personnel que sur instruction écrite de QSC Communication et s'abstenir de toute utilisation ou traitement des données non conformes aux instructions écrites de QSC Communication ou étrangers à l'exécution des présentes conditions et en particulier à ne faire aucun usage, y compris commercial, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, des Données à caractère personnel transmises ou collectées auprès de QSC Communication ou à l'occasion de l'exécution du Service ;
- ne conserver les Données à caractère personnel traitées, sous une forme permettant l'identification des personnes, que le temps nécessaire à l'exécution des Prestations ;
- conseiller et assister QSC Communication afin de garantir la conformité des traitements, objet des Prestations, à la réglementation sur la protection des données notamment dans le cadre de la réalisation d'études d'impact sur la vie privée ;
- porter assistance à QSC Communication afin de répondre à toute demande d'exercice de droits par les personnes concernées et/ou toute demande d'information des autorités de contrôle et de protection des Données à caractère personnel. Le Vendeur devra notamment, au plus tard dans un délai de 5 Jours ouvrés à compter de la demande de QSC Communication, communiquer toutes les informations et réaliser toutes les actions

permettant à QSC Communication de satisfaire à une demande de droit d'accès, de communication, de rectification et de suppression des Données à caractère personnel traitées pour son compte par le Vendeur émanant de la personne concernée ;

- informer sans délai QSC Communication de toute demande qui lui serait adressée directement et plus généralement de tout événement affectant le traitement des Données à caractère personnel. Par ailleurs, le Vendeur s'engage à ne pas sous-traiter tout ou partie du traitement de Données à caractère personnel sans en avoir préalablement informé QSC Communication et avoir recueilli son accord exprès. Cet accord ne pourra être formalisé que par un écrit au regard des engagements contractuels pris par le second sous-traitant. Le Vendeur fera son affaire de la bonne tenue du registre des traitements de données à caractère personnel en veillant à inscrire dans son registre le traitement qu'il met en œuvre pour le compte de QSC Communication.

9.2 Sécurité et confidentialité des Données à caractère personnel

Le Vendeur prendra toute mesure nécessaire pour préserver l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données à caractère personnel. Le Vendeur s'engage notamment à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles permettant d'assurer, compte tenu de l'état des règles de l'art, un niveau de sécurité et de confidentialité approprié au regard des risques présentés par le traitement et la nature des Données à caractère personnel traitées.

Le Vendeur s'engage en particulier à :

- protéger les Données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte accidentelle, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé ;
- ne rendre accessibles et consultables les Données à caractère personnel traitées qu'aux seuls personnels du Vendeur dûment habilités en raison de leurs fonctions et qualité, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions. Les personnels du Vendeur habilités à accéder aux Données à caractère personnel devront être tenus par une obligation de confidentialité.
- conserver les traces des accès aux Données à caractère personnel et maintenir une piste d'audit des traitements de Données à caractère personnel. Le Vendeur s'engage à mettre à disposition de QSC Communication le descriptif détaillé du dispositif technique et organisationnel mis en œuvre en application du présent article. Le Vendeur s'engage à notifier sans délai QSC Communication tout incident ayant pu affecter potentiellement les Données à caractère personnel transmises par QSC Communication, ainsi que toute violation de Données à caractère personnel. Dans ce contexte le Vendeur communiquera sans délai à QSC Communication tous les éléments dont il dispose concernant les conditions entourant l'incident de sécurité et notamment la nature et l'étendue des Données à caractère personnel impactées, le nombre de personnes concernées, les conséquences probables et les conditions techniques dans lesquelles l'incident a eu lieu. Le Vendeur assistera QSC Communication, sans que cela puisse donner lieu à une facturation supplémentaire, afin de répondre aux éventuelles demandes des autorités concernant l'incident.

9.3 Communication à des tiers

Les Données à caractère personnel traitées en exécution du Service ne pourront faire l'objet d'aucune divulgation à des tiers en dehors des cas prévus dans les Conditions Générales ou de ceux prévus par une disposition légale et/ou réglementaire. Le Vendeur mettra en place des procédures assurant que les tiers qu'il autorise à accéder aux Données à caractère personnel, y compris ses éventuels sous-traitants (sous réserve de leur acceptation expresse et préalable par QSC Communication), respectent et préservent la confidentialité et la sécurité des Données à caractère personnel. A cet effet, le Vendeur s'engage à mettre à la charge de son (ou ses) prestataire(s) sous-traitant(s) les mêmes obligations que celles fixées aux présentes pour que soient respectées la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des Données à caractère personnel, et pour que lesdites Données à caractère personnel ne puissent être ni cédées ou louées à un tiers à titre gratuit ou non, ni utilisées à d'autres fins que celles définies aux présentes Conditions Générales et se porte-fort du respect par ledit ou lesdits prestataires sous-traitants de leurs obligations. Le Vendeur devra informer QSC Communication de toute demande d'accès ou de communication émanant d'un tiers se prévalant d'une autorisation découlant de l'application de dispositions légales ou réglementaires. Avant tout accès ou communication, le Vendeur devra avoir procédé aux vérifications nécessaires quant au bienfondé de la demande de communication, notamment auprès de QSC Communication.

9.4 Transferts de Données à caractère personnel en dehors de l'Union européenne

Le Vendeur s'engage à traiter les Données à caractère personnel exclusivement sur le territoire d'un Pays membre de l'UE, d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), d'un pays reconnu comme adéquat par la Commission Européenne et/ou auprès d'une entreprise adhérente au Privacy Shield. Le Vendeur s'engage à ne pas divulguer ni transférer les Données à caractère personnel, même à des fins de transit, à un responsable de traitement ou un sous-traitant localisé dans un pays non membre de l'UE, de l'EEE ou reconnu comme adéquat par l'Union Européenne ou d'une entreprise non adhérente au Privacy Shield. Le Vendeur s'assure qu'aucune information à caractère personnel n'est transférée hors de l'Union européenne, de l'EEE, d'un pays reconnu comme adéquat par la Commission Européenne ou auprès d'une entreprise non adhérente au Privacy Shield par ses propres sous-traitants ou partenaires. QSC Communication se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect des obligations découlant du respect du présent article

9.5 Conservation des Données à caractère personnel

Au terme du Service, le Vendeur s'engage à restituer ou à détruire, selon les instructions et dans les délais indiqués par QSC Communication, l'ensemble des Données à caractère personnel traitées pour le compte de QSC Communication de manière automatisée ou manuelle. Le Vendeur devra, également, restituer toutes les Données à caractère personnel, dossiers ou fichiers manuels détenus. Dans le cas d'une destruction des Données à caractère personnel, celle-ci sera attestée par la rédaction d'un procès-verbal de destruction. QSC Communication se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect de ces obligations.

9.6 Audit

QSC Communication, s'il le souhaite, pourra réaliser un audit, tant au cours de l'exécution du Contrat qu'à son issue, directement ou par l'intermédiaire de tout sous-traitant externe indépendant, non concurrent direct du Vendeur, afin de s'assurer du respect des obligations du Vendeur, mais également afin de répondre à toute demande d'une autorité judiciaire ou administrative. QSC Communication communiquera au Vendeur préalablement, et au moins dans les dix (10) jours ouvrés précédents toute demande d'opération d'audit, la date de l'audit ainsi que le nom et les références des personnes en charge de l'audit. Le Vendeur ne pourra refuser sans motif légitime les personnes désignées pour réaliser l'audit. En cas de refus, les Parties se rencontreront afin de s'accorder sur la désignation de l'auditeur. Tout différend sera porté devant les juridictions compétentes. Le Vendeur collaborera de bonne foi avec l'auditeur et lui communiquera toutes informations, documents ou explications nécessaires à la réalisation de l'audit et lui permettra d'accéder à tous sites, installations informatiques, outils et moyens du Vendeur utilisés pour rendre les prestations. Au cas où l'audit ferait apparaître des manquements aux obligations du Vendeur ce dernier s'engage expressément à mettre en œuvre à ses frais toutes les mesures correctives nécessaires dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification des manquements au Vendeur et à en justifier par écrit auprès de QSC Communication. Le présent article survivra à la résiliation ou à la fin du Service pour quelque cause que ce soit.

9.7 Utilisation de Cookies

QSC Communication utilise des cookies sur son Site. Pour plus d'information sur les cookies <https://www.savoie-commerces.fr/politique-de-confidentialite-2/>

10. Propriété intellectuelle

10.1 - Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations, œuvres et images reproduits ou représentés sur le Site sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle, pour toute la durée de protection de ces droits et pour le monde entier. À ce titre et conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé, sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du Code de la propriété intellectuelle, est

autorisée. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du Site ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le Site est strictement interdite.

10.2 - Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le site sont protégés au titre du droit des marques. La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un des signes précités est strictement interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire de la marque.

10.3 - Certains produits font l'objet de droits d'utilisation personnels et spécifiques réglementant les copies, diffusions publiques, locations. Vous devez respecter les conditions générales de vente de ces produits et QSC Communication ne saurait être responsable des utilisations qui pourraient être faites des Produits dans ce cadre.

11. Responsabilité

Le Vendeur garantit et indemniserà à première demande QSC Communication contre tout dommage subi par savoie-commerces.fr et contre toute action en responsabilité qui serait engagée à l'encontre de savoie-commerces.fr à raison de la violation par le Vendeur d'un droit quelconque d'un tiers, y compris d'un Acheteur, que ce dommage résulte de la vente de Produits, de l'utilisation faite par le Vendeur du Service, ou de toute autre fait qui lui serait imputable. La responsabilité de QSC Communication envers le Vendeur ne peut être engagée que pour des faits qui lui seraient directement imputables et est en tout état de cause limitée au montant correspondant aux commandes réalisées dans le mois précédent. Elle ne peut être engagée pour les préjudices indirects, notamment la perte de chance de vendre des Produits en cas d'indisponibilité du Service. La responsabilité de QSC Communication ne peut pas non plus être engagée du fait de la mauvaise utilisation du Service par le Vendeur. QSC Communication décline toute responsabilité en ce qui concerne les ventes conclues entre les Vendeurs et les Acheteurs par l'intermédiaire de son Service. Toute réclamation relative aux Produits, (description, livraison, conditions d'utilisation, etc.) qui serait portée à la connaissance de QSC Communication sera transmise au Vendeur concerné, qui assumera l'entière et seule responsabilité.

12. Nullité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGU Vendeur sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

13. Règlement en ligne des litiges.

Les présentes CGU sont soumises entièrement et exclusivement au droit français. Tout litige qui surviendrait concernant l'existence, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions d'utilisation devra préalablement faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut de règlement amiable, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente.

14. Ajouts au CGU, qui prévalent sur toutes autres mentions concernées par ces modifications.

Le vendeur est entièrement responsable de la vente de son produit, de la commande à la livraison.